

Afin de faciliter vos dons, nous vous offrons la possibilité de contribuer sur une base mensuelle.

## 1. IDENTIFICATION DU DONATEUR

Si vos coordonnées sont inexactes ou incomplètes,  
prière d'inscrire ci-dessous les modifications à apporter.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Périodiquement, la Fondation envoie par courriel des annonces sur ses activités à venir.  
Si vous **ne souhaitez pas** recevoir nos annonces, cochez ici :

## 2. DON PAR CHÈQUE(S)

Chèque(s) à l'ordre de **Fondation Petits bonheurs d'école**

Je joins un chèque au montant de \_\_\_\_\_ \$.

Je joins une série de chèques postdatés pour un don total de \_\_\_\_\_ \$.

## 3. DON PAR CARTE DE CRÉDIT

 # de la carte : \_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

 CVV (3 chiffres) \_\_\_\_\_ Détenteur : \_\_\_\_\_

J'autorise la Fondation Petits bonheurs d'école à débiter ma carte de crédit de la façon suivante :

Je veux faire un don unique de \_\_\_\_\_ \$.

Je veux faire un don mensuel de \_\_\_\_\_ \$ à compter de \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (mois\* / année).

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## 4. DONS PAR PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS - DPA (DÉBIT PRÉ-AUTORISÉ PERSONNEL)

J'autorise la Fondation Petits bonheurs d'école à débiter mon compte bancaire à raison de \_\_\_\_\_ \$  
par mois, et ce à compter de \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (mois\* / année).

À cet effet, je joins un chèque avec la mention « annulé ».

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Changement ou annulation :** Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis de 10 jours. Pour obtenir un spécimen de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annuler un Accord de DPA, je peux communiquer avec mon institution financière ou consulter le site de l'Association canadienne des paiements à l'adresse [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

**Remboursement :** J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent Accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

### Politiques

La Fondation Petits bonheurs d'école s'engage à faire parvenir un reçu officiel pour fin d'impôt pour tout don de 20 \$ ou plus.

### \*Dons mensuels par carte de crédit ou par prélèvements bancaires :

- un reçu annuel sera envoyé au plus tard au mois de février de l'année suivante.
- les dons mensuels seront débités le 1<sup>er</sup> jour ouvrable de chaque mois.

Si ces modalités ne vous conviennent pas, veuillez téléphoner au (418) 628-4355 ou envoyer un courriel à l'adresse [info@petitsbonheursdecole.com](mailto:info@petitsbonheursdecole.com). Vos nom et adresse demeureront confidentiels. La Fondation Petits bonheurs d'école ne vend pas ses listes d'envois ni ne les échange.